



Formulaire d'inscription « Ateliers professionnels »

LES DELAIS DE DEPOT DES DOSSIERS POUR LES ATELIERS PROFESSIONNELS SONT INDIQUES SUR LES PAGES DU SITE PRESENTANT CHACUN DES ATELIERS

Les dossiers doivent parvenir pour la date indiquée, et par courrier postal à :
La Manufacture – Haute école des arts de la scène
Rue du Grand-Pré 5, Case postale 160, CH – 1000 Lausanne 16

Atelier

Intervenant-e

Dates complètes

Coût

Nom

Prénom

Date de naissance

Nationalité

Profession

* Adresse privée

* Adresse professionnelle

Cie/Soc. _____

Rue _____

Case _____

NPA _____

Lieu _____

Téléphone _____

e-mail _____

* Cocher l'adresse de facturation

Formation/diplômes

- Université, EPFL
- Haute école spécialisée / Conservatoire
- Brevet fédéral ou maîtrise fédérale
- Maturité professionnelle ou gymnasiale (bac)
- CFC
- Ecole privée :
- Autres :

Information sur le cours provenant de

- flyer du cours
- annonce presse
- bouche à oreille
- site internet
- promotion par e-mail
- autre

La sélection est annoncée aux participants au plus tard une semaine après la date du dépôt des dossiers (délai d'inscription). La finance d'inscription doit être versée à la date demandée, soit avant le début de l'atelier.

En cas de désistement pour un Atelier professionnel durant les 21 jours qui le précédent, la moitié du montant de celui-ci est retenu ou exigé. Si le désistement a lieu à partir du premier jour d'atelier, le montant total est retenu ou exigé. En cas de désistement en dehors des délais mentionnés ci-dessus, et quel que soit le motif, le 10% de la finance d'inscription est retenu ou exigé. Seuls les désistements ou annulations écrits sont pris en considération.

Aucune attestation n'est délivrée en cours de formation.

Lieu, date

Signature

Annexes :

- Lettre de motivation
- CV
- Photo (pour les Ateliers interprétation et cinéma)
- Copie des titres et/ou attestations (lors de la 1ère inscription à une formation continue de la Manufacture)